



CAPA OPÉRATEUR en INDUSTRIES ALIMENTAIRES

APPRENTISSAGE

Option Transformation de produits alimentaires

Campus de l'alimentation

ENILIA • ENSMIC | Surgères



Des métiers évolutifs

Opérateur de fabrication
Opérateur de conditionnement
Conducteur de machines automatisées



2 ans en alternance

22 semaines en formation

30 semaines en entreprise
(dont 5 semaines de congés)



Statut

- Salarié sous contrat d'apprentissage
- Rémunération progressive en % du SMIC selon l'âge et l'année de formation



Conditions d'accueil

Externat - Demi-pension
Internat (pour les - 23 ans)

Formation gratuite et rémunérée



Objectifs de la formation

Le **CAPA OIA** (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole «Opérateur en industries agroalimentaires») forme des opérateurs de transformation de produits alimentaires ou des opérateurs de conduite de machines au sein d'ateliers de production dans les entreprises artisanales ou industrielles du secteur agroalimentaire.

Missions en entreprise

- Préparer la production par l'approvisionnement en matières premières et emballages
- Programmer la fabrication par des réglages : quantité, température, format, débit
- Vérifier chaque étape : aspect des produits, contrôle qualité, tests d'hygiène
- Garantir la traçabilité, la qualité et les quantités de produits dans le respect du planning de production
- Assurer la sécurité des personnes, des biens et la sécurité sanitaire des produits fabriqués et/ou conditionnés
- Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail



Votre profil

- Vous avez entre 15 et 29 ans (inclus)
- Vous avez validé un niveau 3^{ème} ou CAP
- Vous souhaitez acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour travailler dans le secteur alimentaire :
 - gestes techniques
 - process de fabrication
 - matières premières
 - hygiène et sécurité

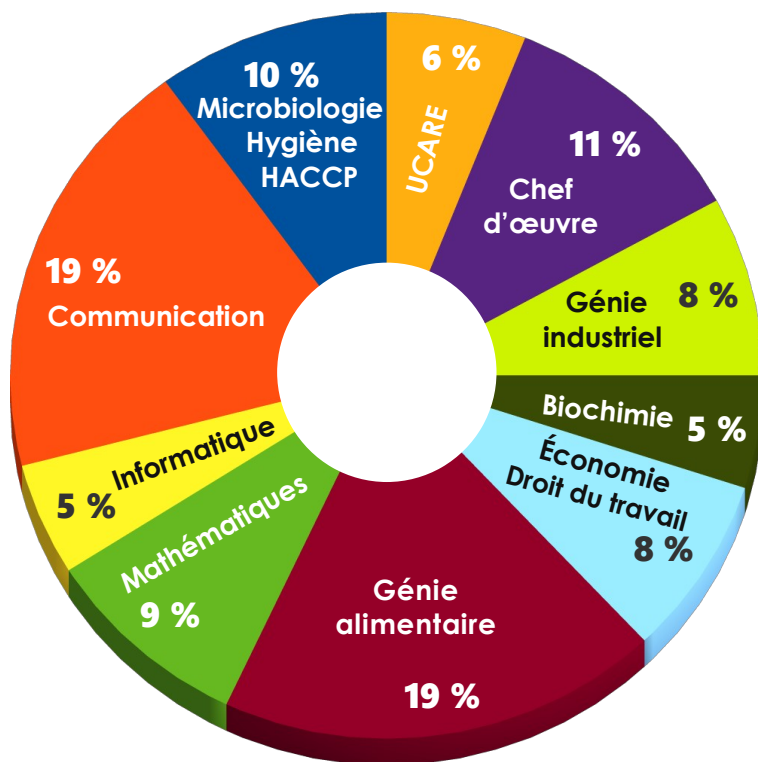
Modalités d'inscription

- Si vous êtes en classe de troisième
⇒ Suivre la procédure AFFELNET
- Dans tous les autres cas, contacter le CFA
⇒ Nous vous informons des modalités pour trouver un employeur et vous proposerons un accompagnement personnel dans la recherche de votre contrat d'alternance

Validation de l'examen

- Le **CAPA** est un diplôme de niveau 3 du Ministère de l'Agriculture est obtenu après validation de 7 Unités Capitalisables
⇒ Les UC sont valables 5 ans et permettent une validation progressive du diplôme

Contenu de la formation



Poursuite d'études

- Brevet professionnel Industries Alimentaires (IA)
- BAC pro Bio-industries de Transformation (BIT)
- BAC pro Pilote de ligne de production (PLP)
- Certificat de spécialisation (CS)

Un accueil personnalisé & une analyse de vos besoins

Un réseau de professionnels partenaires

Une équipe de formateurs expérimentés à votre écoute

Nos atouts

Un environnement agréable et un climat convivial

Des laboratoires de microbiologie, chimie, génie industriel

4600 m² d'ateliers dédiés à la transformation des aliments



Pour toute question relative à une situation de handicap, contactez-nous.



Enilia-Ensmic

1 rue des Babigeots

17700 SURGERES

Tél. **05 46 27 69 00**

epl.surgeres@educagri.fr



www.enilia-ensmic.fr